

DÉCISION DU MAIRE

<p>Décision N° 27-2024</p>	<p>MOYENS GENERAUX <u>Marchés publics de prestations de services</u></p> <p>Marché n° 2024-02 d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à la mise en place d'un système de vidéoprotection urbaine passé avec ASC INGENIERIE (29760)</p>
---------------------------------------	--

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2122-22 ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics » ;

VU la consultation lancée par les services le 15 janvier 2024 ;

VU le rapport d'analyse des offres établi par les services ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage n°2024-02 visant à la mise en place d'un système de vidéoprotection urbaine, selon les modalités suivantes :

Titulaire du marché	Montant (en euros HT)	
ASC INGENIERIE 318 RUE DE KERITY 29760 PENMARCH	Tranche ferme (Analyse du besoin technique et financier)	4 000.00 €
	Tranche optionnelle n°1 (Assistance à la passation de marché)	3 500.00 €
	Tranche optionnelle n°2 (Assistance, suivi des travaux, réception des ouvrages)	5 000.00 €

Article 2. **PRECISE** que l'affermissement de chaque tranche optionnelle fera l'objet, le cas échéant, d'une décision de la Commune notifiée au titulaire dans un délai d'un mois maximum à compter de la fin d'exécution de la tranche précédente.

Article 3. **CHARGE** les « Services Techniques », Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable du vignoble de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 4. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 8 mars 2024

Par délégation du Conseil Municipal,
Xavier Bonnet
Le Maire

Décision transmise à la Préfecture

Le **12 MARS 2024**

Affichée
le **12 MARS 2024**

Pour le Maire
empêché

Laurence LUNEAU

